

PROGRAMME DE FORMATION :

MAC (Maintien et Actualisation des Compétences)

Acteur PRAP IBC – Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Industrie Bâtiment Commerce

1 Jour / 7h

Tarif : 300€HT/stagiaire + frais annexes éventuels

OBJECTIF :

Maintenir et actualiser les compétences de l'acteur PRAP IBC :

- Identifier les risques de son métier
- Observer et analyser les situations de travail dangereuses
- Participer à la prévention et à la maîtrise des risques de son entreprise

PUBLIC VISE – PRE REQUIS : Acteurs PRAP IBC, titulaire d'un certificat PRAP IBC

NOMBRE DE STAGIAIRES : 4 MIN – 10 MAX

LIEU : Formation Inter entreprise – Salle de formation de l'OF sur Caen ou Rouen

DUREE : 1 journée - 7 heures (9h-12h30/13h30-17h)

MODALITE ET DELAI DE MISE EN ŒUVRE : Formation sur demande du client, mise en œuvre sous 3 mois selon disponibilité

PEDAGOGIE :

- Alternance de théorie en salle et de mises en situations variées sur postes de travail, encadrée par un formateur PRAP, formée et certifiée à l'INRS.
- Vidéoprojection, paperboard, supports pédagogiques, matériel pédagogique, charges fictives de manutention, analyse pratiques sur poste de travail.

CONTENU DE FORMATION :

Théorie :

1. L'impact de la mise en place d'une démarche PRAP dans l'établissement.

Retours d'expériences, partage et retours.

1. Présentation des analyses réalisées sur les postes de travail
2. Présentation du plan d'action suite aux propositions d'amélioration

2. Actualisation des compétences :

Poursuivre l'évaluation de ses risques professionnels.

1. Revoir les limites du corps humain.
2. Rappel des déterminants de l'activité physique
3. Rappel des principes de sécurité physiques et d'économie d'effort
4. Révision et mise en pratique des techniques de manutention
5. Mise à jour de « Observer, analyser et proposer des pistes d'améliorations »

Exercices pratiques :

Observation et analyse d'une situation de travail concrète

Mener une recherche de propositions d'améliorations

Remplir une fiche outil PRAP IBC

Evaluation Certificative : (certification Acteur PRAP valable 2 ans)

Renouvellement du certificat Acteur PRAP IBC à l'issue de la formation et de la réussite d'une épreuve certificative d'observation et d'analyse d'une situation de travail.

